



**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des ressources humaines**

Département des personnels de l'enseignement public
Immeuble VEHIARII
25 avenue Pierre Loti
BP : 1632
98713 Papeete - TAHITI

Le vice-recteur de Polynésie française,

Vu le code général de la fonction publique,
Vu le décret n° 2016-580 du 11 mai 2016 modifié relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique de l'Etat,
Vu les lignes directrices de gestion ministérielles du 22 octobre 2020 MESRI – DGRH A2 relatives aux promotions et à la valorisation des parcours professionnels des personnels du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation,

ARRETE

Article 1^{er} : Les adjoints techniques de recherche et de formation principal 2^{ème} classe dont les noms suivent sont promus au grade de **principal 1ère classe des adjoints techniques de recherche et de formation** au titre de l'année 2024 :

CIVILITE	NOM	PRENOM
M.	CHAVEZ	Freddy
Mme	CLARK	Sandrine
Mme	HEITARAURI	Angéline
M.	KAIHA	Henri
M.	MAIHOTA	Teva
M.	MALARDE	Francis
Mme	MARUTAATA	Mireille
Mme	MAUFENE	Teipo
Mme	MOEAU	Claudine
Mme	PAHOEANI	Sarina
M.	POHEROA	Pita
M.	REIATUA	Didier
M.	ROBSON	André
M.	SNOW	Jackie
Mme	TAHIMANARII	Dorielle
M.	TAURAATUA	Manoa
M.	TAUTU	Jean-François
M.	TCHONG	Norbert
Mme	TEAHE	Hortense
M.	TEHETIA	Jean-Claude
Mme	TEHOTU	Fabienne

**VICE-RECTORAT
DE POLYNÉSIE FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
des ressources humaines**

M.	TEIEFITU	Hubert
Mme	TEINAORE	Marcelène
M.	TERIIMARAMA	Joseph
Mme	TURI	Sandrine
Mme	UEVA	Moea

Article 2 : Le classement des intéressés dans leur nouveau grade fera l'objet d'un arrêté individuel.

Article 3 : Le présent arrêté est publié sur le site internet du vice-rectorat de Polynésie française et est affiché pendant une durée de deux mois à compter de la date de la signature dans les locaux du vice-rectorat, immeuble Vehiarii, 25 avenue Pierre Loti, 98713 Papeete (accueil).

Article 4 : Cet arrêté annule et remplace l'arrêté daté du 3 juillet 2024

Article 5 : Le secrétaire général du vice-rectorat de Polynésie française est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Papeete, le 4 juillet 2024

Pour le vice-recteur et par délégation,
le directeur des ressources humaines

Anthony LEGENDRE



Nota :

ARRETE

le 1^{er} : Les adjoints techniques de recherche et de formation dont les noms suivent sont
e de **principal 2ème classe des adjoints techniques de recherche et de formation**
ée 2024 :

CIVILITE	NOM	PRENOM
Mme	HAAPA	Micheline
M.	HEUEA	Gilles
M.	KOHUMOETINI	Raymond
Mme	MAUEAU	Hortense
Mme	MOLLON	Corinne
M.	PENI	Stéphane
M.	REID	Harold
Mme	TAINAUE	Elisabeth
M.	TAPUTUARAI	Arnold
Mme	TEMAURI	Teeeva

le 2 : Le classement des intéressés dans leur nouveau grade fera l'objet d'un arrêté indivi

le 3 : Le présent arrêté est publié sur le site internet du vice-rectorat de Polynésie fran
hé pendant une durée de deux mois à compter de la date de la signature dans les loca
brat, immeuble Vehiarii, 25 avenue Pierre Loti, 98713 Papeete (accueil).